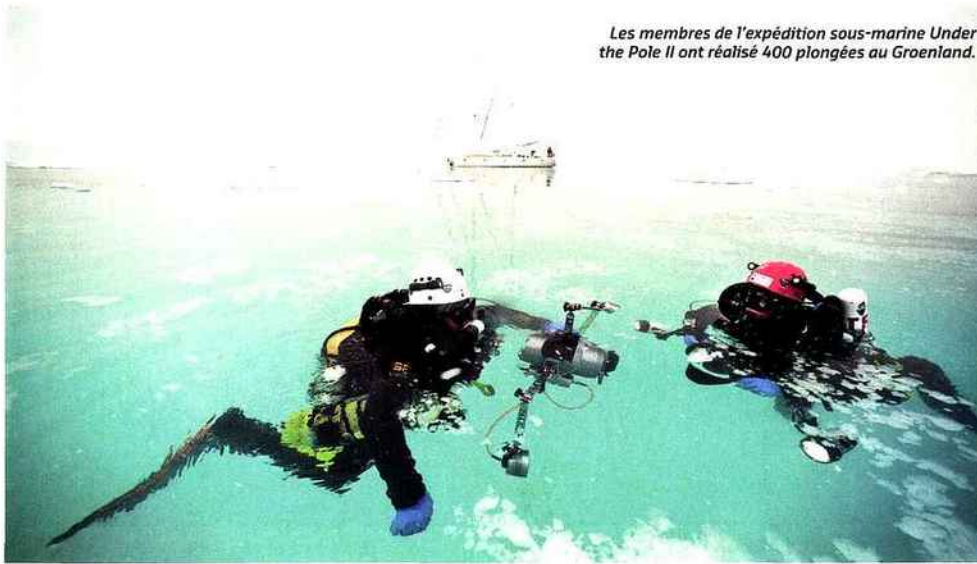




L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

UNDER THE POLE

Sous ce qu'il reste de banquise



Les membres de l'expédition sous-marine Under the Pole II ont réalisé 400 plongées au Groenland.

LUCAS SANTIUCI/UNDERTHEPOLE

Une moisson d'images superbes, étonnantes et très largement inédites. C'est ce que rapporte l'expédition sous-marine Under the Pole II dont le voilier *Why* revient à Concarneau le 26 septembre (www.underthepole.com). Partie il y a vingt-et-un mois pour le Groenland, elle y a réalisé un hivernage, des rencontres avec les Inuits, près de quatre cents plongées jusqu'à 111 mètres de profondeur grâce à la mise au point d'un matériel spécifique, le tout avec une observa-

tion de la flore et de la faune – cétacés, ours blancs et requins, entre autres. Des prélèvements scientifiques et un suivi des effets du réchauffement climatique étaient également au programme. Le film de l'expédition précédente sera diffusé dans l'émission *Thalassa* en octobre et dans nombre de salons et festivals cet hiver tandis que paraît le 17 septembre le beau livre de celle qui s'achève tout juste, intitulé *Immersion polaire, Under the pole, 21 mois d'exploration au Groenland* (éditions Ulmer). O.C.



MARTIN MELLET/LUCAS SANTIUCI/UNDERTHEPOLE

DISPARITION. Pierre Clausin nous a quittés le 27 août à l'âge de 81 ans. Il avait créé la société Proengin, bureau d'études travaillant pour la défense, avant de mettre au point, dans les années 1980, un enrouleur de voile dont la fiabilité a vite été largement reconnue. Quelques années plus tard naissait la marque Profurl, qui a beaucoup contribué à démocratiser un système jusqu'alors peu utilisé.

NONAGÉNAIRE. Le *50 British Royal Ocean Racing Club*, organisateur entre autres du Fastnet qui fêtait lui aussi ses 90 ans cette année (lire par ailleurs).

LANCÉE. La construction du plus grand paquebot de croisière à voiles, *Star Clippers*, l'a commandé pour 2017 au chantier croate Brodosplit qui va construire cette réplique de 162 m et 6 350 m² de voilure du cinq mâts-barque *France II* (1911).

PRIVATISÉS. Cinq ports de plaisance italiens mis aux enchères par le gouvernement : Portisco (Sardaigne), Arechi (Sud de Naples), Capri (baie de Naples), Roccella Jonica (Calabre) et Trieste (Nord-Est).

Le site web du mois

www.legisplaisance.fr/rdpn/

Auteure de l'ouvrage *Le droit de la plaisance* (VV n° 526, décembre 2014), l'association Legisplaisance, associée au Centre de droit maritime et océanique de la Faculté de droit de Nantes, vient de lancer en ligne la *Revue du droit de la plaisance et du nautisme (RDPN)*. Fourni et de qualité, à l'image d'un remarquable dossier sur la copropriété (lire page 24), le premier numéro est téléchargeable gratuitement. Le deuxième, à paraître en octobre, devrait être payant sur abonnement au tarif de quinze euros les quatre numéros dans l'année. O.C.



150

C'est, en années, l'âge de la Société centrale de sauvetage de naufragés, créée en 1865. De sa fusion en 1967 avec les Hospitaliers sauveteurs bretons (1873) est née la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).